

PROCÈS-VERBAL n°14

Réunion du : Mardi 3 décembre 2019 à : 17 H 00 – Siège de la Ligue

Présidence : M. Paul AUDAN

Présents: MM. Roger ANTONELLI, Patrick BEL ABBES, Patrice BULLY, Gérard CAPELLO, Vincent

CASERTA, Mme Stéphanie CHAZAL, MM. Edouard DELAMOTTE, Jean-Louis DISTANTI, Michel GAU, Pierre GUIBERT, Mme Véronique LAINÉ, MM. Antoine

MANCINO, Alexis MENJAUD, Patrick SCALA

Excusés: MM. Éric BORGHINI, Noël MANNINO, Mathieu SAVY, Philippe DI MARCO

Assistent : M. Raphaël BOUTIN, Mme Florence DERBESY, M. Laurent MOURET, Mme Emilie

SACHOT

MODALITÉS DE RECOURS

Conformément aux dispositions des articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F, les décisions du Comité de Direction sont susceptibles d'appel à la Fédération Française de Football.

OUVERTURE PAR LE PRESIDENT DELEGUE

Paul AUDAN ouvre la séance.

Il informe des absences excusées de Monsieur Éric BORGHINI, Noël MANNINO, Mathieu SAVY et Philippe DI MARCO.

1. APPROBATION DES PROCES-VERBAUX

Le Président délégué soumet à l'approbation du Comité de Direction :

- Approbation des Procès- verbaux du Comité de Direction du 09.09.2019
- Approbation des Procès-verbaux du Bureau Exécutif du 16.09.2019, 24.09.2019, 08.10.2019, 21.10.2019, 04.11.2019, 29.11.2019.

Le Comité de Direction approuve ces procès-verbaux.

2. Informations du President

* Situation du District Grand Vaucluse

Suite à la confirmation de la présidence de M. MENJAUD par l'Assemblée Générale des Clubs du District Grand Vaucluse, et conformément à l'engagement pris par le Président Éric BORGHINI, il est proposé de réétudier le gel des subventions allouées au District Grand Vaucluse pour la saison 2018/2019.

Pour rappel, au regard de la particulière gravité des éléments comptables constatés par huissier et de l'enquête de la Brigade financière d'Avignon, toujours en cours, le Comité de Direction a pris une mesure conservatoire le 29 avril 2019 afin de préserver les intérêts de ses clubs dépendant du territoire du District Grand Vaucluse.

Au regard des éléments en sa possession, notamment le rapport du Préfet du Vaucluse et le compte de résultat du District pour la saison 2018/2019, et rappelant que les subventions allouées par la Ligue ont pour seul objectif de soutenir les actions en faveur du développement de la pratique du football et du déploiement de la politique régionale, il est proposé au Comité de Direction:

- De prononcer le dégel des subventions allouées au District Grand Vaucluse ;
- D'appliquer une pénalité de 40.000 € sur les sommes restant dues pour la saison 2018/2019, pour utilisation non conforme des subventions allouées par la Ligue.

M. MENJAUD tient à souligner qu'il s'oppose à la pénalité au motif qu'à ce jour le District n'a pas été condamné.

Le Comité de Direction approuve le dégel des subventions et la pénalité de 40.000 €.

* NATIONAL BEACH SOCCER

Le Comité de Direction félicite le District du Var pour l'attribution par le Bureau Exécutif de la LFA de la demifinale du National Beach Soccer 2020 les samedi 27 et dimanche 28 juin 2020 à la Londe-les-Maures.

Paul AUDAN indique que la Ligue apportera un soutien au District pour la promotion de l'évènement et participera à la réunion d'organisation.

3. CALENDRIER ELECTORAL LIGUE ET DISTRICTS

La parole est donnée aux Présidents de Districts pour la communication des dates de leur Assemblées Electives 2020:

- DISTRICT DES ALPES : Assemblée élective le samedi 11 juillet 2020.
- DISTRICT de la COTE D'AZUR : Assemblée élective le mardi 7 juillet 2020.
- DISTRICT du GRAND VAUCLUSE : Assemblée élective le samedi 27 juin 2020.
- DISTRICT de PROVENCE : Assemblée élective le dimanche 5 juillet 2020.
- DISTICT DU VAR : Assemblée élective le samedi 11 juillet 2020.

4. ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE D'HIVER DU 21 DECEMBRE 2019

- I. Appel des délégués
- II. Ouverture par le Président de la LMF
- III. Interventions des personnalités
- IV. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale de la LMF du 29 juin 2019
- V. Rapport moral et sportif de la saison 2018/2019
- VI. Finances:
 - 1. Rapport financier du Trésorier Général
 - 2. Rapport du Commissaire aux Comptes
- VII. Modifications des Textes de la LMF
- VIII. Lancement de la plateforme LMF Formation et Conseil
- IX. Clôture de l'Assemblée par le Président de la LMF

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité par le Comité de Direction.

5. BILAN FINANCIER 2018/2019

M. Raphaël BOUTIN substitue Mathieu SAVY, excusé, et présente le rapport financier de la saison 2018/2019.

Il rappelle les évènements marquants de la saison :

- Augmentation du nombre de licencié(e)s (+4,4%) + hausse du prix de la licence par la FFF (+1 €)
- Régionalisation administrative et financière de la formation des éducateurs
- Abandon de la part sur les recettes des clubs R1 et R2 Seniors (- 53 K€)
- Coupe du Monde Féminine FIFA 2019

Il souligne la hausse des produits d'exploitation (+ 518 618 €uros) et la hausse des charges d'exploitations (+530 356 €uros). Il met en lumière l'excédent de + 6 172 euros sur la saison 2018/2019 avec proposition de report à nouveau concernant l'affectation.

Raphaël BOUTIN rappelle que le Budget Prévisionnel prévoyait un déficit de 178.000 € et que l'engagement pris de réduire au maximum ce déficit a été respecté.

Le Comité de Direction approuve à l'unanimité le rapport financier.

6. ETUDE DES PROPOSITIONS DE MODIFICATIONS DE TEXTES

Raphaël BOUTIN substitue Noël MANNINO, excusé, et présente les textes et propositions qui seront soumis à l'Assemblée Générale de la Ligue le 21 décembre 2019.

Article 21 – règlement d'Administration Générale sur le fonds de garantie :

Proposition de supprimer le fonds de garantie régional et mettre le fonds de garantie au niveau des Districts concernant les sommes dues par les clubs défaillants.

Pierre GUIBERT prend la parole et sollicite le statut quo jusqu'à la fin du mandat.

Après en avoir débattu, le Comité de Direction décide d'ajourner la modification de ce texte à une date ultérieure.

Article 66 – règlement d'Administration Générale sur le nombre de joueurs mutations

Le Comité de Direction approuve la modification de ce texte.

Règlements des championnats régionaux sur les forfaits

Le Comité de Direction approuve la modification de ce texte.

Propositions d'ajustement de la réforme des Championnats de Jeunes U14 R

Raphaël BOUTIN présente la proposition qui a émergé du Séminaire qui s'est tenu en octobre dernier avec les Districts et les Clubs.

Après discussions, le Comité de Direction approuve la proposition d'ajustement de la réforme des championnats de Jeunes U14 qui sera présentée à l'Assemblée Générale d'hiver.

Règlements championnat U16

IL s'agit de la retranscription de ce qui a été voté à l'assemblée générale d'Eté.

Le Comité de Direction approuve la modification des textes relatifs au championnat U16.

Règlements championnat U18 Féminin régionale

Il s'agit de mise à jour de textes qui ont été votés en juin 2018.

Raphaël BOUTIN souligne que cette compétition reste une compétition accessible sur dossier.

Les demandes d'engagements sont avancées au 25 juin (au lieu du 5 juillet).

Le Comité de Direction approuve la modification et les ajouts des textes relatifs au championnat U18 F régionale.

Propositions sur la réforme des Championnats de Jeunes U20 R

Raphaël BOUTIN présente la proposition d'un système mixte « générationnel et vertical » issue du Séminaire avec les clubs.

Il est préconisé aux Districts de mettre en place l'architecture suivante pour les championnats de Jeunes au sein des Districts : U14 / U15 / U16 / U17 / U19.

Après discussions, le Comité de Direction approuve la proposition concernant le Championnat régional U20 qui sera présentée à l'Assemblée Générale d'hiver.

7. LMF FORMATION & CONSEIL

Véronique LAINE rappelle que l'engagement était de lancer une plateforme numérique pour être au plus proche des clubs sur l'aide à la structuration et l'accompagnement des dirigeants dans l'accomplissement des tâches quotidiennes. Cette plateforme a été créée et sera en ligne le 21 décembre 2019 à l'occasion de l'Assemblée Générale de la Ligue.

Véronique LAINE rappelle que cette plateforme s'adresse à l'ensemble des clubs, quel que soit leur niveau de compétition, raison pour laquelle la Ligue a souhaité la présenter aux clubs lors des AG de Districts.

8. <u>LMF Tour 2020</u>

Arnaud DOUDET présente le projet de reconduire le LMF TOUR cette saison avec comme ligne directrice le centenaire de la Ligue.

Il présente le calendrier prévisionnel des potentielles étapes qui se dérouleront de mars à juillet 2020.

Le Comité de Direction valide le principe d'un LMF TOUR 2020 sur le thème du centenaire de la Ligue.

9. RENOUVELLEMENT DU PARC INFORMATIQUE

Raphaël BOUTIN informe de l'état d'avancement du renouvellement du parc informatique au niveau de la Ligue et des Districts.

Il indique qu'en réflexion avec la Fédération, un plan de formation à l'attention des utilisateurs accompagnera ce changement de matériel informatique.

Raphaël BOUTIN informe de l'abandon du contrat de prestation de service avec la Fédération permettant de libérer des fonds pour le recrutement du correspondant informatique qui assurera les premiers niveaux de service.

Il indique que la Ligue a identifié une personne dont le profil a été validé par la fédération, et qui est disponible dès le mois de janvier 2020.

Le Comité de Direction valide le principe du recrutement du correspondant informatique dès janvier 2020.

10. REGLEMENT INTERIEUR DE LA COMMISSION REGIONALE DES ARBITRES

Le Comité de direction approuve le règlement Intérieur de la CRA.

11. QUESTIONS DIVERSES

Pierre GUIBERT évoque le traitement des reports de rencontre en cas d'intempéries.

Après discussion, le Comité de Direction réaffirme qu'en cas d'alerte orange ou rouge dans un département, les matchs devant s'y dérouler ainsi que les matchs nécessitant un déplacement via ce département seront systématiquement reportés.

Séance levée à 19H00

Paul AUDAN Président Délégué